

LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Juste pour rire se termine avec des récompenses

SÉBASTIEN DAYCARD-HEID  
LE DEVOIR

Voilà... C'est fini. Le rideau est tombé, les scènes sont déjà en train d'être démontées. Juste Pour Rire 2003 a fermé ses portes. Et s'il est encore trop tôt pour faire un bilan, à l'heure où ces lignes sont écrites, le festival est resté sérieux quelques minutes hier, le temps de récompenser les meilleurs artistes des neuf derniers jours.

Et c'est le comique français Gad Elmaleh, qui se détache du peloton avec le prix Coup de Cœur du spectacle le plus hilarant pour *La vie normale*, décerné par Gilbert Rozon lui-même, le président du festival. Si pour Gad, déjà célèbre dans l'Hexagone et maintenant au Québec, cela ne devrait pas fondamentalement changer sa carrière, pour les jeunes comiques, ce genre de concours a une importance toute particulière lorsqu'il s'agit de trouver des producteurs ou de lancer son spectacle.

La révélation du festival cette année se nomme Cathy Gauthier, déjà connue, mais pas encore reconnue. De son côté, Christopher Williams, a remporté le prix de la fondation du maire de Montréal ou prix de la relève, avec 10 000 \$ à la clé et un contrat de production en poche avec Juste Pour Rire.

Enfin, dans la comédie depuis 60 ans, Carl Reiner, créateur du *Dick Van Dyke Show*, a reçu un hommage appuyé du festival.

Du côté du septième art, Denys Arcand, a lui aussi eu droit à son hommage. Réalisateur des *Invasions barbares*, primé au festival de Cannes, et du *Déclin de l'empire américain* notamment, le jury l'a intronisé au temple international de la renommée et de l'humour du Musée Juste pour Rire «pour sa contribution à la reconnaissance du cinéma québécois à travers le monde».

Les artistes ont tendance à dire que ce sont les prix du public qui font le plus plaisir. Jean-François Pouliot, le réalisateur de *La Grande Séduction* doit être aux anges. Son film a obtenu

le prix du meilleur long-métrage.

Côté courts-métrages, *How to tell when a relationship is over* de Tony Roche et *Déformation professionnelle* du Québécois Jean-François Asselin ont raflé la mise.

En provenance de 19 pays, ils étaient 450, artistes ou compagnies, à nous divertir dans les rues du Quartier latin. Les arts de la rue aussi ont leur prix. Le Coup de cœur du public est revenu à Second Nature.

Le Festival Juste pour rire réservait sa dernière récompense au monde de l'improvisation, à l'occasion de la Coupe du monde d'impro tenue hier soir au Métropolis et retransmise à la télé de Radio-Canada. L'équipe du Québec, dirigée par sa capitaine Sylvie Moreau, a remporté la palme au terme de joutes trépidantes disputées en compagnie de comédiens venus de France, de Belgique et de Suisse. Le prix Robert-Gravel, décerné à l'improvisateur s'étant le plus illustré, a été décerné à Richard Perret, de l'équipe de France.

## Beaucoup de fines herbes



PATRICK SANFAÇON LE DEVOIR

DES DIZAINES de curieux qui déambulaient hier au Festival Juste pour rire ont dégusté une omelette géante aux fines herbes, préparée avec amour par une cinquantaine de chefs. La Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec a cuisiné une gigantesque omelette de 21 000 œufs pour souligner le 21<sup>e</sup> anniversaire du Festival. C'était la première fois qu'une omelette aussi grosse était cuisinée au Québec.

## Un manuel de l'utilisateur de marijuana

PRESSE CANADIENNE

Halifax — Santé Canada doit publier cette semaine un manuel d'utilisation de la marijuana, une drogue dont le ministère n'approuve pas la consommation.

Ce faisant, le ministère se plie aux jugements des tribunaux, qui ont ordonné à Santé Canada, plus tôt ce mois-ci, de commencer à distribuer de la marijuana accréditée par le gouvernement à un groupe de patients qui en consomment pour atténuer les symptômes de leur maladie. Le manuel est censé fournir des indications sur la façon d'utiliser la drogue. Cependant, une version préliminaire du document révèle que les patients n'y trouve-

ront guère de conseils pratiques sur la façon de consommer le pot — mais par contre, beaucoup de mises en garde contre son utilisation. Prendre du cannabis en fumant n'est pas recommandé, stipule le document de 59 pages, qui ne suggère aucune solution de rechange, et affirme que le fait de fumer de la marijuana peut être plus dangereux pour les poumons que le tabac. Ce document a été consulté grâce à la Loi d'accès à l'information.

«Nous ne recommandons pas, en fait, d'utiliser de la marijuana», a expliqué Suzanne Desjardins, une scientifique de Santé Canada qui a contribué à la rédaction du manuel, en entrevue à Ottawa. «Si les gens veulent en prendre, alors nous di-

sons, ne la prenez pas en fumant.»

Le manuel déconseille l'administration de marijuana aux enfants âgés de 16 ans ou moins, aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux femmes enceintes et à celles qui allaitent. Et il prévient les utilisateurs d'un risque d'attaques de panique, de psychose et de convulsions.

On souligne aussi que des traces de marijuana demeurent présentes dans l'urine pendant plusieurs semaines et pourraient être détectées à l'occasion de tests menés par la police, ou d'éventuels employeurs.

Outre de brefs passages où sont citées des études scientifiques sur l'absorption de marijuana sous forme comestible — cuite dans un biscuit, par exemple — ou par voie

rectale, sous forme de suppositoire, le manuel ne propose aucune technique pour éviter de fumer la drogue.

Les utilisateurs expérimentés du cannabis soucieux de ménager leurs poumons ont souvent recours aux teintures de marijuana, qui sont des extraits de l'ingrédient actif de la drogue, et aux vaporisateurs, comme solutions de rechange.

Un médecin californien qui soigne des patients avec de la marijuana a affiché récemment son propre manuel de l'utilisateur sur Internet.

Il y fournit des conseils détaillés sur l'ingestion de cannabis par d'autres moyens que l'inhalation de la fumée.

Un expert de questions agricoles se prononce

## La crise de la vache folle pourrait s'éterniser

PRESSE CANADIENNE

Winnipeg — La crise provoquée par un cas de la maladie de la vache folle au Canada pourrait se prolonger plus longtemps que prévu et pousser de nombreux éleveurs à la faillite, prévient un expert des questions agricoles.

En dépit de l'optimisme affiché par les politiciens, qui pensent que les États-Unis et d'autres pays pourraient bien lever sous peu leur embargo sur le bœuf canadien, Kurt Klein soutient que des considérations politiques internationales et les craintes que suscite la maladie de la vache folle à travers le monde pourraient garder les frontières fermées pendant encore très longtemps.

Le pessimisme du professeur de l'Université de Lethbridge, en Alberta, commence à être partagé par les producteurs. «Au cours des deux ou trois premières semaines, il y avait de l'anxiété, mais nous pensions voir la situation se redresser et les frontières rouvrir», a commenté Keith Robertson, de l'Association des producteurs de bétail du Manitoba. *Maintenant, alors que nous entrons dans la neuvième semaine, nos producteurs ne savent plus à quel saint se vouer.*

Les États-Unis et d'autres pays ont commencé à interdire l'importation de bœuf canadien fin mai, quand un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) a été découvert en Alberta. Alors que l'industrie canadienne de la viande de bœuf perd environ 11 millions par jour, les élus canadiens se sont livrés à un intense lobbying auprès des États-Unis pour qu'ils rouvrent leur frontière, mais les Américains

font l'objet des pressions du Japon, qui a menacé d'interdire les importations de bœuf américain si les États-Unis rouvrent leur frontière au bœuf canadien.

«Les États-Unis ont un intérêt financier majeur dans le marché japonais, d'expliquer le professeur Klein. Ils seraient très réticents à le mettre en péril.»

Un autre facteur qui pourrait freiner la réouverture rapide de la frontière est le fait que plusieurs pays ne sont pas considérés comme exempts de la maladie de la vache folle tant qu'il ne s'est pas écoulé sept ans sans découverte de nouveau cas. C'est un critère que le Canada lui-même applique. «Nous ne reconnaissons que sept pays libres d'ESB», a indiqué Claude Lavigne, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

L'Organisation mondiale pour la santé animale, basée en France, maintient une liste (qui continue de s'allonger) des pays où a été détectée l'ESB. Le Canada figure sur cette liste, au même titre que d'autres pays n'ayant eu qu'un seul cas, comme l'Autriche et la Grèce.

Le Canada espère convaincre le monde — mais surtout les États-Unis et le Japon — qu'il a pris les mesures appropriées pour prévenir la maladie et s'assurer que son bœuf est sûr.

Mais le professeur Klein, qui a déjà travaillé au Japon, rappelle que ce pays a toujours été très prudent dans ses importations alimentaires. «Une fois qu'ils ont une excuse comme celle-ci pour fermer leur frontière, je crois qu'ils ne seront pas pressés de la rouvrir. De plus, le Canada ne s'est pas hâté d'ouvrir la frontière au bœuf japonais quand le Japon a eu l'ESB, il y a environ un an.»

## Gatineau change ses adresses

Gatineau (PC) — La nouvelle ville de Gatineau devient aujourd'hui la première des six grandes villes fusionnées du Québec à mettre en vigueur ses nouvelles adresses.

«À partir de lundi [aujourd'hui], on s'appelle Gatineau partout», a résumé la conseillère Louise Poirier, qui pilote le dossier depuis la fusion de janvier 2002. La ville a éliminé 421 noms de rue en double, ce qui nécessitera quelque 73 000 changements d'adresse.

Même si les nouvelles adresses entrent en vigueur dès aujourd'hui, Postes Canada laisse un an aux citoyens pour effectuer tous les changements.

C'est seulement dans un an qu'une lettre postée vers une ex-ville, Hull, Aylmer, Masson-Angers ou Buckingham, reviendra à son expéditeur pour cause d'adresse inconnue.

La Ville affirme avoir tout prévu pour que le processus se déroule sans heurts. «De tous les dossiers de la transition vers la nouvelle ville, c'est celui qui s'est fait avec le plus d'objectivité et dans le respect des gens», a assuré Mme Poirier. La municipalité n'a pas l'intention de lésiner. Les cols bleus ont pour mission de

changer, d'ici un mois, plus de 1500 panneaux de rue dans la ville. Les travaux débutent dès ce matin. Un seul nom de rue continuera d'exister en double pour quelques semaines.

Pour faciliter la tâche des citoyens, la Ville se chargera elle-même de prévenir la plupart des organismes publics et parapublics des changements d'adresse. Malgré les menaces de diffusion, la Ville n'a jamais ralenti le rythme pour régler au plus vite ce dossier à forte teneur émotive. La Ville a rechigné avant d'accorder la permission au quotidien *Le Droit* de photographier les nouveaux panneaux de rue.

«Postes Canada nous a fortement recommandé de ne pas célébrer un changement de panneau, puisque c'est quelque chose d'assez émotif pour la population», a expliqué un porte-parole de la Ville.

Entrée en vigueur des nouvelles adresses survient alors qu'une grève des postiers et des facteurs risque de paralyser la livraison du courrier. «Une grève ne changerait rien, puisque les changements d'adresse sont déjà entrés dans le système», a expliqué un porte-parole de Postes Canada, François Legault.

Transfert de la Canada Steamship Lines

## Un arrangement qui fait couler beaucoup d'encre

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Quatre mois après que le favori dans la course à la direction du Parti libéral, Paul Martin, eut promis de transférer le contrôle de la Canada Steamship Lines (CSL) à ses fils, ses avocats et ses comptables se demandent encore quelle est la meilleure façon de procéder.

Et rien ne garantit qu'une fois la transaction effectuée, tous les détails en seront rendus publics, ce qui en irrite certains, préoccupés du risque de conflit d'intérêts.

La teneur de l'arrangement sera divulguée, confidentiellement, à Howard Wilson, le conseiller fédéral en éthique.

Lorsqu'il avait finalement consenti au transfert, M. Martin s'était dit attaché aux principes de transparence et de divulgation complètes, des mots qui sonnent maintenant faux aux oreilles de

certain observateurs. «Si les détails ne sont pas rendus publics et sont simplement partagés avec le conseiller en éthique, ce n'est pas du tout satisfaisant», affirme Andrew Stark, un professeur de l'Université de Toronto spécialisé en éthique du gouvernement et des sociétés.

Mais selon un porte-parole de M. Martin, il est injuste de critiquer un arrangement qui n'est pas encore conclu. Scott Reid a déclaré que M. Martin entend parachever le transfert de propriété avant la tenue du congrès au leadership du PLC où sera choisi le successeur du premier ministre Jean Chrétien, en novembre.

Le contrôle de ce géant du transport maritime constitue un enjeu depuis l'entrée en politique de M. Martin dans les années 1980, mais les craintes de conflits d'intérêts potentiels se sont accrues lorsqu'il est devenu le favori

dans la course à la succession de M. Chrétien.

M. Martin avait d'abord affirmé qu'il ne renoncerait pas à la CSL une fois premier ministre, mais il a finalement cédé aux pressions des députés de l'opposition et des médias. En mars, il a annoncé qu'il transférerait le contrôle de sa compagnie à ses trois fils.

Un autre problème tient au fait que même si M. Martin divulgue tous les détails de l'arrangement, il restera toujours des soupçons que l'étendue des relations d'affaires de la CSL puisse influencer ses décisions comme chef du gouvernement.

«Il n'existe pas vraiment de différence entre les intérêts que vous détenez et les intérêts que détiennent vos proches», souligne M. Stark, pour lequel le plan n'est guère plus qu'un stratagème de relations publiques.

«Fondamentalement, en faisant

cela, il n'a pas éliminé les conflits d'intérêts.»

Le conseiller Wilson reconnaît lui-même que cela ne fera pas une grande différence, et qu'il faut encore s'assurer que le premier ministre ne traite pas directement des dossiers susceptibles de profiter à CSL. Cela signifie que M. Martin devrait s'abstenir de toute décision gouvernementale dans des secteurs comme les chantiers navals, les politiques de transport maritime et même certains dossiers de commerce international.

M. Wilson estime que ces abstentions forcées ne seraient pas assez nombreuses ou importantes pour compromettre l'efficacité politique du chef de gouvernement.

La façon dont ce problème sera géré sera exposée dans un nouveau code d'éthique que le conseiller rédige à la demande de M. Martin. Son rapport devrait être rendu public d'ici la fin de juillet.

## Destinations

Mon amourrr... je t'y emmène!

**Forfait Gourmand**  
à partir de 167,50\$ par nuit

chambre supérieure  
souper Table d'hôte gourmande  
et petit déjeuner

L'EAU  
À LA  
BOUCHE  
HÔTEL-RESTAURANT  
RELAIS &  
CHATEAUX

\*Tarif par nuit, du dimanche au jeudi  
par personne, en occupation double, taxes en sus.

www.leualabouche.com Ste-Adèle 450.229.2991

Pour annoncer dans ce regroupement,  
contactez Jean de Billy au (514) 985-3456 ou à jdebilly@ledevoir.com

## LES ACTUALITÉS

## Balai contre le feu



DANIEL JOUBERT REUTERS

**SUR LA PLAGE** corse de Borgo, un villégiateur observe avec curiosité un Canadair se livrant à un balai incessant au-dessus de la Méditerranée pour éteindre les immenses incendies qui dévastent les forêts corses près de Bastia. Si le soleil de plomb et les forts vents profitent aux vacanciers, ils aggravent, en revanche, les incendies qui ravagent le sud de la France, depuis une semaine.

## Les négociations se prolongent aux Postes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et la Société canadienne des postes ont convenu de ne pas déclarer de grève ou de lock-out d'ici minuit, aujourd'hui, afin de poursuivre les négociations, ont annoncé les parties hier soir par voie de communiqué.

Les négociations se poursuivaient donc de façon intensive hier soir afin d'établir les modalités

du prochain contrat de travail. Les pourparlers se sont étirés pendant tout le week-end dans l'espoir d'en arriver à une entente avant minuit hier soir. La porte-parole syndicale, Jiselle Griffiths, a toutefois refusé de commenter la situation et s'est contentée d'indiquer que des discussions avaient lieu entre les deux parties.

La menace de grève est toujours brandie par le syndicat des 48 000 postiers. Toutefois, pour

l'instant, les membres n'exerceront qu'un seul moyen de pression léger, celui de ne pas porter l'uniforme.

Les salaires, les avantages sociaux et la charge de travail demeurent les points les plus litigieux.

La dernière grève aux Postes est survenue en 1997. Elle n'avait duré que deux semaines, puisque le gouvernement fédéral avait forcé le retour au travail des employés par une loi spéciale.

## Washington envoie un petit détachement militaire supplémentaire au Liberia

Les combats se poursuivent à Monrovia

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis ont annoncé hier l'envoi d'un détachement militaire supplémentaire de 41 hommes à Monrovia la capitale du Liberia, théâtre de combats entre les forces gouvernementales et rebelles qui cherchent à chasser le président libérien Charles Taylor.

Le Département de la défense a précisé que ce détachement appartenait à une unité navale de sécurité spécialisée dans la lutte antiterroriste basée à Rota en Espagne. Il rejoindra les Marines protégeant l'ambassade américaine à Monrovia, a ajouté le Pentagone.

Selon un communiqué officiel, ce déploiement a été ordonné par le secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld à la demande de l'ambassadeur américain au Liberia John Blaney. Le Pentagone s'est refusé à donner de plus amples détails.

Cette décision intervient alors que les combats se poursuivaient hier à Monrovia entre rebelles du LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) et gouvernementaux fidèles au président Charles Taylor, ce dernier se disant décidé à résister «jusqu'au dernier homme», après une nuit de tirs incessants. L'ambassadeur Blaney avait lancé samedi soir un appel à l'arrêt des combats qui a été ignoré.

Les États-Unis examinent actuellement l'éventualité d'une participation américaine à une force de paix internationale au Liberia et ont envoyé sur place une petite équipe de conseillers pour présenter des recommandations.

Selon le Département d'État, ils ont aussi préparé par précaution un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'Onu autorisant le déploiement d'une force de paix internationale incluant des troupes américaines.

Mais ce texte ne sera officiellement déposé devant le Conseil que si le président George W. Bush donne son feu vert à la participation de soldats américains à une telle force.

«Le chemin du Liberia vers la paix passe par les pourparlers multipartites conduits par l'ancien président nigérian Abdulsalami Abubakar», a cependant affirmé hier soir le porte-parole du Département d'État Philip Reeker dans une communication écrite.

Il a ajouté que l'administration du président Bush était «profondément concernée» par les récents combats «montrant que le peuple libérien était la véritable victime de cette violence».

Selon M. Reeker, «toutes les parties au Liberia doivent reconnaître immédiatement que leur action auront des conséquences désastreuses sur leur nation».

Les États-Unis continuent à travailler en très étroite collaboration avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan et les responsables de la CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest) afin de les soutenir dans leurs efforts pour apporter la paix et la stabilité au Liberia, a poursuivi le porte-parole.

«Nous avons également demandé aux leaders ouest-africains d'user de leur influence et leurs poids pour empêcher de nouvelles violences en contrôlant leurs frontières et en interdisant l'arrivée d'armes au Liberia», a encore indiqué M. Reeker.

Le secrétaire d'État Colin Powell a eu deux conversations téléphoniques avec Kofi Annan hier pour étudier les possibilités de sortir de la crise, selon un responsable américain.

Poursuivi pour crimes contre l'humanité par le tribunal spécial sur la Sierra Leone qui a délivré contre lui un mandat d'arrêt international le 4 juin dernier, Charles Taylor a accepté en principe de quitter le pouvoir et de partir en exil au Nigeria. Mais il conditionne son départ au déploiement préalable d'une force multinationale dans le pays.

Depuis la reprise des combats pour le contrôle de Monrovia, gouvernement et rebelles s'accusent mutuellement d'avoir violé le cessez-le-feu conclu le 17 juin dernier au Ghana sous les auspices de la CEDEAO.

AFGHANISTAN

## 24 talibans auraient été tués par des soldats américains

ASSOCIATED PRESS

Kandahar, Afghanistan (AP) — Des soldats américains ont tué deux douzaines de talibans présumés dans le Sud de l'Afghanistan après que ces derniers aient attaqué leur convoi, ont annoncé les militaires américains hier.

Ces militants présumés ont tendu une embuscade au convoi militaire près de la ville de Spinboldak samedi, a expliqué le lieutenant-colonel Douglas Lefforge.

Les soldats américains ont riposté à cette attaque, tuant cinq combattants avant de prendre en chasse le reste de leurs assaillants dans les collines environnantes, a précisé Douglas Lefforge.

Des hélicoptères américains Apache ont pris en chasse le groupe et ont tué environ 19 autres taliban présumés. Il n'y a aucun blessés parmi les soldats américains.

Samedi également, 60 militants taliban ont attaqué un poste frontière dans le Sud du pays avec des fusils d'assaut et des mitrailleuses avant de prendre la fuite en passant la frontière vers le Pakistan, a annoncé un responsable du gouvernement.

Aucun des soldats afghans du poste frontière de Shero Obah n'a été blessé durant cette bataille qui a duré trois heures. Une centaine de soldats afghans et 20 soldats des forces spéciales américaines avaient été appelés en renfort depuis Kandahar, distante de 100 kilomètres.

## Des militaires canadiens volent des armes et des munitions

AGENCE FRANCE-PRESSE

Ottawa — Les autorités militaires canadiennes ont découvert au domicile de plusieurs de leurs soldats des fusils, des munitions et d'autres matériels militaires manquants dans des casernes, a annoncé hier la chaîne de télévision CBC.

Celle-ci, citant des documents en sa possession, précise que du matériel appartenant aux forces armées a déjà été découvert dans au moins dix différents endroits du pays depuis 1997.

Ainsi, à Saskatoon, en Saskatchewan, plus de 30 kg de munitions, ainsi que des armes et un détonateur pour mine, ont pu être saisis dans la maison d'un militaire.

D'autres cas ont concerné des pistolets dérobés

en Alberta et en Ontario, des caisses de munition et des grenades en Colombie britannique et trois kilos d'explosifs cachés dans des cantonnements, a encore indiqué la CBC.

Selon Scott Taylor, un ancien officier, l'objet le plus facile à dérober est un explosif appelé C-4 utilisé en larges quantités lors des exercices militaires.

Un porte-parole du ministère de la Défense a reconnu que des armes et des munitions avaient été volées mais affirmé qu'il s'agissait de cas exceptionnels et que l'arrêt total de tels vols était quasiment impossible.

«Avant et après chaque exercice, nous procédons à un inventaire complet des nos armes et de nos munitions, afin d'éviter que de tels événements se produisent», a-t-il affirmé à la CBC.

## Idi Amin Dada est dans le coma

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kampala — L'ancien dictateur ougandais Idi Amin Dada, au pouvoir de 1971 à 1979, est dans le coma et a été placé sous assistance respiratoire en Arabie Saoudite, a indiqué samedi à l'AFP l'une de ses femmes.

«On m'a dit qu'il était dans le coma et sous assistance respiratoire. Nous attendons encore des informations», a déclaré Madina Amin, jointe par téléphone à Kampala.

Idi Amin Dada vit en exil en Arabie Saoudite depuis qu'il a été renversé. «Nous avons contacté le gouvernement [de Kampala], afin de demander si, en cas de décès, son corps pourra être rapatrié pour un enterrement décent», a-t-elle poursuivi.

L'ancien dictateur, qui souffre d'hypertension depuis quelque temps, est tombé dans le coma vendredi, a-t-elle précisé.

Son règne de terreur avait commencé en 1971 — après avoir chassé du pouvoir le président Milton Obote — et s'est terminé le 11 avril 1979 quand il a à son tour été chassé par le Front national de libération de l'Ouganda (FNLO) et l'armée tanzanienne.

Partisan d'une politique ultra-nationaliste, Idi Amin Dada s'était lancé dans un programme d'africanisation du pays au cours duquel, en 1972, il avait donné trois mois à la communauté asiatique pour quitter l'Ouganda, l'accusant d'exercer un monopole dans le commerce et l'agriculture au détriment des entrepreneurs noirs. Ces expulsions, qui furent condamnées par les bailleurs de fonds occidentaux, avaient dans un premier temps été bien accueillies par la population. Amin avait ensuite distribué les commerces et les plantations



ARCHIVES LE DEVOIR

Idi Amin Dada en des temps plus heureux.

abandonnés à des proches qui les avaient menés à la faillite très rapidement. Il s'en était suivi une période de grave crise économique et de pénuries dans le pays. Quelque 400 000 personnes ont été tuées ou portées disparues pendant son règne.

CONCOURS  
LE DEVOIR

Agadir

au MAROC

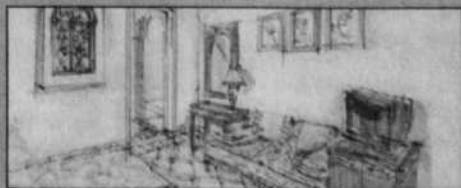
Dorint

PALAIS DES ROSES

AGADIR

خطوط الملكية المغربية  
royal air maroc  
Toujours plus loin

Dorint \*\*\*\*\* PALAIS DES ROSES (AGADIR)



La splendeur de l'océan, la senteur des roses et le plaisir de la thalassothérapie se rejoignent au Dorint Palais des Roses.

CE VOYAGE POUR 2 COMPREND :  
Billets d'avion aller/retour, les transferts et 6 nuits à l'hôtel.

LE DEVOIR

Retournez à : Concours Agadir, 2050,  
rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3S1

Le tirage aura lieu le 14 août 2003 à 15h.

Faites-nous parvenir les coupons de participation avant le

13 août 2003 à 17h30. Le concours s'adresse aux personnes de

18 ans et plus. Un seul coupon par enveloppe.

Les reproductions électroniques ne seront pas acceptées.

Les conditions et règlements du concours sont

disponibles à la réception du Devoir. Valeur de 2 850 \$.

Nom : .....

Adresse : ..... App. : ..... Ville : .....

Code postal : ..... Courriel : .....

Téléphone : (rés.) ..... (bur.) .....

Question mathématique : (58 - 45) + 6 = ..... Abonné(e) : Oui  Non

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## ADOLESCENT

SUITE DE LA PAGE 1

en utilisant un balai comme sabre laser et en exécutant des mouvements d'arts martiaux.

Le jeune garçon a connu une telle popularité qu'il a défrayé les manchettes du *New York Times* au mois de mai et qu'un site Internet américain a lancé une collecte de fonds pour lui donner un cadeau.

Mais selon la requête déposée par l'avocat François Vigeant, qui représente les parents de l'adolescent dans cette affaire, «*Ghyslain est devenu malgré lui un phénomène médiatique d'envergure mondiale et «a dû subir et subir encore aujourd'hui du harcèlement et des railleries de ses confrères de son école secondaire et du grand public.*»

## Une popularité inattendue

Cette histoire a commencé en automne 2002 lorsque Ghyslain prend des images de lui-même en train d'imiter un Jedi à l'occasion d'un projet étudiant. Selon la poursuite, le jeune homme aurait par la suite rangé la cassette dans une armoire mise à la disposition des étudiants dans un local de classe.

Les quatre enfants des pères poursuivis se seraient alors approprié la cassette pour la numériser et diffuser les images sur Internet. Toujours d'après la requête, les adolescents auraient diffusé la bande vidéo numérisée «*accompagnée de messages diffamatoires instantanés et courriels attaquant la vie privée de [...] Ghyslain ainsi que sa réputation.*»

Les quatre jeunes du secondaire auraient par la suite ouvert un site Internet entièrement consacré aux images de Ghyslain. La bande vidéo aurait ensuite été modifiée par Bryan Dube, de Raen Software, avec l'ajout d'effets sonores et visuels. Par l'entremise de ce site interactif, est-il écrit dans la poursuite, les jeunes encourageaient les internautes à émettre des commentaires désobligeants à l'endroit de Ghyslain après avoir comparé la bande vidéo originale et la bande modifiée.

Mais l'histoire a pris une ampleur internationale lorsque les quatre jeunes ont présumément transmis les informations personnelles de Ghyslain à deux Américains, Andrew Baio, de Waxi.org, et Jish Mukerji, de Jish.nu. Selon la poursuite, les jeunes savaient que «*les informations transmises aux tiers étaient destinées à une diffusion internationale.*»

Les sites américains ont en effet organisé une campagne de financement pour offrir un cadeau au jeune Québécois. De nombreux internautes se sont pris d'affection pour l'apprenti Jedi et ont envoyé des dons. La vidéo de l'adolescent s'est par la suite répandue rapidement sur la Toile.

«*En considération des agissements des défendeurs mineurs, plus de 2 000 000 de personnes ont visionné sur le site waxi.org les images modifiées désobligeantes du demandeur Ghyslain. Au surplus, plusieurs millions de personnes ont également visionné ces images sur d'autres sites,*» peut-on lire dans la poursuite.

## Les dommages

La famille semble avoir été ébranlée par l'ampleur qu'a prise toute cette histoire. Des médias américains, dont le *New York Times*, ont même essayé de joindre l'adolescent à son domicile.

Selon la poursuite, «*la socialisation et l'intégration du demandeur Ghyslain sont mises en péril. [...] Il est victime de cette réprobation sociale et du harcèlement médiatique, engendrés par la publicité haineuse des défendeurs mineurs.*»

La requête affirme que les quatre adolescents se sont attaqués «*à la dignité, à l'intégrité, à l'image, au nom et à la réputation du demandeur Ghyslain.*» Les parents de Ghyslain auraient également subi «*cette humiliation, cette angoisse, cette anxiété ainsi qu'une détérioration de leurs relations professionnelles et amicales.*»

Par l'intermédiaire de ses parents, le jeune Ghyslain réclame 140 000 \$ pour dommages moraux, atteinte à l'honneur et à la réputation, préjudice économique, dommages exemplaires et troubles, stress et inconvenients. Les parents demandent quant à eux 85 000 \$ pour divers préjudices, pour un total de 225 000 \$.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## BLAIR

SUITE DE LA PAGE 1

a été formel: «*Évidemment, je pense que je fais ce qui est bien pour le pays, sinon je ne ferais pas ce travail.*»

Le chef du gouvernement a écarté l'idée de rappeler le Parlement comme l'a réclamé le chef de l'opposition conservatrice Iain Duncan Smith, après la confirmation samedi de la mort du D' Kelly, qui se serait suicidé.

Le quotidien français *Libération* écrit ce matin qu'après avoir marché environ deux heures jeudi après-midi à travers la campagne d'Oxfordshire, cet ancien inspecteur en armement des Nations unies — au cœur depuis quelques semaines de la polémique politico-médiatique sur l'engagement britannique en Irak —, a pris un chemin de traverse et s'est arrêté à l'ombre d'un bosquet. Il aurait fait une entaille à l'un de ses poignets, avalé un tube de médicaments antidouleur et attendu la mort.

Le *Sunday Times* faisait état hier de courriels écrits par le D' Kelly juste avant sa mort, dans lesquels il mentionne des «*acteurs de l'ombre qui manigancent*» et dénonce la pression «*intolérable*» de son employeur, le ministère de la Défense (Mod).

## Source principale

La polémique a pris une nouvelle ampleur hier quand Richard Sambrook, directeur de l'information à la BBC, a confirmé que David Kelly était bel et bien la source du reportage d'Andrew Gilligan, journaliste spécialisé dans les affaires de défense de la BBC. Cette même source estimant, d'après la BBC, que le dossier du mois de septembre justifiant l'entrée en guerre contre l'Irak avait été exagéré et «*pimenté*» par Downing Street à des fins politiques. Refusant jusqu'ici de révéler l'identité de sa source, la BBC a finalement décidé, en accord avec la famille de David Kelly, de mettre fin aux spéculations qui font rage depuis bientôt deux mois sur cette affaire.

Sans viser particulièrement le gouvernement, la BBC a toutefois précisé «*avoir eu du mal, ces dernières semaines, à empêcher que le D' Kelly soit identifié comme la source de ces informations.*»

Cette révélation ne risque cependant pas de calmer les esprits, aujourd'hui plus que jamais chauffés à vif par la mort de celui que tous s'accordent à décrire comme «*l'intégrité faite homme.*»

Le public britannique ne peut s'empêcher aujourd'hui de penser que David Kelly n'a été qu'un leurre

jeté en pâture dans l'arène publique et savamment orchestré par les spécialistes de la direction de la communication de Tony Blair afin de détourner la lumière du véritable débat voulu par les membres du Parlement britannique depuis la fin du conflit: à savoir le bien-fondé de l'entrée en guerre contre l'Irak. Le Parlement aimerait que le gouvernement réponde à deux questions en particulier: existe-t-il réellement des armes de destruction massive? Et si non, Tony Blair a-t-il consciemment trompé son parti, le Parlement et l'opinion publique?

Selon M. Blair, «*rappeler le Parlement produirait plus de fièvre que de lumière.*» Il s'en est surtout remis à l'enquête lancée sur les circonstances de la mort de David Kelly, en se disant prêt à y témoigner.

De Séoul, le premier ministre, qui avait refusé de se soumettre aux questions de la commission parlementaire sur les conditions d'entrée en guerre de la Grande-Bretagne contre l'Irak, a ajouté qu'il parlerait personnellement au juge Lord (Brian) Hutton.

«*Le processus juste et approprié est que je parte au juge qui dirige l'enquête de la même manière que d'autres le feront, qu'il puisse mener à bien sa tâche, établir les faits et ensuite faire connaître ces faits et le jugement qu'il porte sur eux,*» a-t-il dit.

## Boulets rouges contre la BBC

Des proches de Tony Blair, qui avait dès samedi attaqué la BBC, ont redoublé de critiques hier tandis que le premier ministre appelait «*au respect et à la réserve*» par égard pour la famille de la victime.

Reprenant à dessein les termes utilisés par la famille du défunt appelant toutes les parties «*à réfléchir longuement et sérieusement*», Eric Illsley, membre travailliste de la commission des Affaires étrangères des Communes, a estimé que «*la BBC devait à présent se regarder longuement et sérieusement dans la glace.*»

L'un des plus proches alliés de Tony Blair, l'ancien ministre Peter Mandelson, s'est pour sa part livré à un véritable réquisitoire et fustigé l'attitude «*déplorable*» de la BBC.

«*Je suis satisfait que la BBC ait fait cette annonce*», a simplement dit à Séoul M. Blair qui se rendait en soirée à Pékin. Selon lui, «*l'enquête indépendante [...] mise en place établira les faits.*» Une partie de la presse dominicale a quant à elle déjà dit en douter. L'enquête devrait durer plusieurs semaines, a indiqué le Mod.

## RÉVÉLATIONS

SUITE DE LA PAGE 1

Dans ce document, le général T. Michael Moseley explique que les nombreuses attaques aériennes contre le territoire irakien menées à compter de l'été 2002 par les forces américaines et britanniques — présentées à l'époque comme une réponse à des incursions irakiennes dans la zone d'exclusion aérienne fixée après la guerre du Golfe de 1991 — étaient en réalité destinées à préparer la guerre à venir. Selon le général Moseley, l'objectif était notamment de détruire les centres de communication militaires.

Ces nouveaux éléments n'ont donc fait que renforcer l'idée selon laquelle Bush était déterminé depuis de longs mois à se débarrasser de Saddam Hussein, quelles que soient les circonstances. Ce week-end en outre, la Maison-Blanche n'a pas pu se démarquer de la polémique concernant la déclaration erronée du président lors du discours de l'état de l'Union — concernant les présumées tentatives irakiennes d'acquiescer de l'uranium en Afrique. Vendredi soir, Bush avait en effet décidé de rendre publiques des centaines de pages d'un dossier compilé par les agences de renseignements américaines, afin de montrer que la guerre était justifiée. Mais samedi et hier, tous les experts ayant examiné le dossier en concluaient au contraire que les États-Unis ne disposaient de «*pratiquement aucun élément nouveau*» montrant que Saddam cherchait à développer des programmes d'armes de destruction massive depuis les départs des inspecteurs de l'ONU en 1998.

Hier encore, le *Washington Post* affirmait également que Bush n'avait pas consulté la CIA avant d'utiliser l'information britannique selon laquelle Saddam pouvait lancer une arme chimique ou biologique «*dans les 45 minutes.*» Cette information fautive, au cœur du scandale qui vient d'éclater avec la

mort de l'expert britannique David Kelly, était pourtant apparemment mise en doute par la centrale de renseignements américaine.

Face à ce dossier irakien de plus en plus ingérable, les États-Unis pourraient décider rapidement de repenser par la case ONU. Tout le week-end, des officiels du département d'État ont ainsi souligné que Washington était désormais prêt à envisager un nouveau mandat pour une force de stabilisation dirigée par l'organisation internationale. Ces derniers jours, les Américains avaient notamment demandé à l'Inde et au Japon d'envoyer des troupes en Irak, mais ces deux pays ont refusé, «*sans mandat clair*» de la part des Nations unies.

Le problème pour George Bush est que la majorité des membres du Conseil de sécurité, et principalement les opposants directs à la guerre comme la France et l'Allemagne, n'accepteront de considérer une nouvelle résolution que si cette dernière confie l'ensemble de l'effort de reconstruction en Irak à l'ONU, opérant donc de facto un transfert de pouvoir de l'Autorité provisoire américano-britannique vers l'organisation internationale. Un scénario jugé «*inacceptable*» par les faucons de l'administration, qui entendent garder le contrôle de l'après-guerre.

George Bush pourrait cependant ne pas avoir d'autre choix que de s'en remettre aux Nations unies. Face aux décès quasi quotidiens de ses soldats en Irak, et avant les élections de 2004, le président subit semaine après semaine une chute de popularité croissante dans les sondages. Pour la première fois depuis son arrivée à la Maison-Blanche, selon une enquête de l'institut Zogby International, les Américains sont ainsi plus nombreux à se prononcer contre sa réélection que le contraire. Ils sont 47 % à vouloir le voir partir, contre 46 % à estimer qu'il doit conserver son poste.

## FAIVRE D'ARCIER

des artistes qui ont un véritable univers, un vrai style.» Cela ne veut pas dire que Bernard Faivre d'Arcier n'ait pas cherché à préserver un équilibre subtil entre les productions destinées au grand public et les spectacles de recherche.

«*Je déteste quand les médias disent qu'il faut toujours des jeunes. On n'est pas une agence de mannequins ici. Je ne vends pas de la poudre à laver. Je pense au contraire qu'il faut voir Pina Bausch à plusieurs époques. Il y a des artistes, comme Alain Platel, Romeo Castellucci ou Valère Novarina, qu'il a fallu imposer.*»

Il y a pourtant une âme de pédagogue chez Faivre d'Arcier. Celle d'un bon père de famille qui cherche toujours à prendre le spectateur par la main.

## Renouer avec l'Est

Bernard Faivre d'Arcier se réjouit d'avoir vu, en 15 ans, le théâtre changer et subir de nouvelles influences.

«*On a toujours un théâtre de texte, mais on a aussi un théâtre très physique, né dans le nord de l'Europe et influencé par la danse. Ce mélange de genres est une vraie source. L'influence des arts plastiques est aussi très nette chez Castellucci, Denis Marleau ou les metteurs en scène polonais. Le théâtre est devenu un objet de création très libre et pas du tout formaté, contrairement à ce qu'on dit.*»

Depuis dix ans, Bernard Faivre d'Arcier s'est particulièrement attaché à renouer le fil qui s'était rompu avec les dramaturgies de l'Est. «*Le théâtre francophone accorde une grande place au metteur en scène. Le théâtre anglo-saxon est plus lié au texte et à l'acteur. Il est souvent plus conventionnel. Celui des pays de l'est est généralement le fruit d'une troupe. On s'aperçoit, par exemple, que ce sont les Polonais qui ont le mieux mis en scène Sarah Kane.*»

Si Bernard Faivre d'Arcier laisse un héritage, c'est certainement d'avoir construit une relation plus profonde avec cette partie du monde longtemps réduite au silence et qui représente «*la moitié du patrimoine théâtral mondial.*»

Le règne de Bernard Faivre d'Arcier fut aussi celui

## OMBRE

SUITE DE LA PAGE 1

Ce qui signifie que la fracture a été provoquée durant ces deux derniers laps de temps, puisque le rapport affirme que la blessure a été causée durant les 36 heures précédant son hospitalisation.

Tout au long de cette période, «*elle a refusé de s'alimenter, se contentant de boire simplement de l'eau.*» Elle aurait aussi «*toujours refusé de répondre aux questions qu'on lui posait et donnait des réponses hors de propos.*» ajoute le document. Ramenée dans sa cellule après un interrogatoire le 26 juin, «*du sang frais commence à couler de ses narines et elle vomit du sang.*» Deux heures plus tard, les responsables de la prison décident de l'emmener à l'hôpital.

Le 27 juin à 13h30, les médecins constatent la «*mort cérébrale*» de la journaliste, qui sera maintenue artificiellement en vie jusqu'au 10 juillet. Le rapport ne dit pas pourquoi elle a été gardée en vie aussi longtemps, alors que l'annonce du décès est survenue le lendemain de la date anniversaire des violentes manifestations étudiantes de 1999. Les autorités iraniennes avaient interdit toutes démonstrations à cette occasion.

## Le Canada accède à la demande du fils

Hier matin, l'ambassadeur canadien en Iran, Philip MacKinnon, a fait part de la nouvelle position du gouvernement fédéral à un haut fonctionnaire iranien, à savoir que «*le souhait du Canada était de rapatrier le corps de Zahra Kazemi, conformément aux vœux de son fils.*» Stephan Hachemi.

Samedi, lors d'une conférence téléphonique entre la mère de Mme Kazemi, qui vit toujours en Iran, le ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur du Canada en Iran et Stephan Hachemi, la situation a été clarifiée entre les positions du fils et de sa grand-mère. «*Il n'y a pas de problème, tout le monde veut le rapatriement du corps ici,*» a souligné Stephan Hachemi.

Selon ce dernier, le Canada doit donc arrêter d'attendre et «*faire des actions*», pour mettre de la pression sur l'Iran. «*Pourquoi je dirais bravo au gouvernement d'avoir demandé le corps de ma mère? S'interroge-t-il, visiblement furieux. C'est mon droit! Ils auraient dû faire cette demande depuis le début! Qu'ils agissent au lieu de faire des promesses, ça fait trois semaines que j'attends.*»

Stephan Hachemi a également expliqué qu'il s'en est fallu de peu pour qu'il aille en Iran, afin de régler la question de la dépouille avec sa grand-mère. Quelques heures avant le vol, il a décidé de ne pas y aller. «*Les autorités iraniennes voulaient m'accueillir, mais seulement comme un Iranien, pas comme Canadien,*» indique-t-il. Dans cette situation, «*ça ne m'intéressait pas. De toute façon, qu'est-ce que j'aurais pu faire de plus là-bas?*»

Au ministère des Affaires étrangères, on explique que le voyage n'est pas exclu, mais qu'il est moins nécessaire maintenant que le litige est réglé. Pour ce qui est d'agir pour mettre de la pression sur l'Iran, le porte-parole du ministère, Reynald Doiron, affirme que l'ambassadeur du Canada en Iran attendra le rapport d'enquête avant de réagir. «*Nous devrions l'avoir lundi [aujourd'hui], tout dépend de la façon de nous le communiquer, soit en personne ou par écrit,*» dit-il.

À Téhéran, les réactions n'ont pas tardé. Au cours d'un débat parlementaire, retransmis en direct à la radio d'État et consacré à la mort de Zahra Kazemi, un député réformateur a montré du doigt le procureur général, Saïd Mortazavi, l'accusant de ne pas avoir empêché son décès. «*Au lieu de respecter la dignité des journalistes et la réputation de la République islamique en punissant ceux qui l'ont battue, il a ordonné qu'elle soit maintenue en prison,*» a affirmé Mohsen Armine, membre de la commission des Affaires étrangères et de la sécurité nationale en Iran.

«*La mort d'une journaliste étrangère n'est pas une affaire anodine, a poursuivi Armine. Mortazavi doit rendre des comptes. Il n'est pas digne d'être magistrat. Une enquête sur les causes de la mort n'est pas suffisante. [Cet événement] a conduit le pays dans une nouvelle crise et a terni son image de façon irréversible.*»

Avec l'Agence France-Presse